

Info CGER

Bulletin d'information du Centre de gestion de l'équipement roulant

Volume 11 • Numéro 2 • Mai 2010

SOMMAIRE

Venez nous rencontrer!	2
À louer, clés en main	2
Le CGER présente ses conseillers à la clientèle	3
Amélioration des services à la clientèle ♦ Le bilan de la dernière année	4
Quelle est votre opinion?	4
CHRONIQUE Regard <i>vert</i> l'avenir ♦ Le CGER s'associe avec FPInnovations	5
Technologies écologiques ♦ Des véhicules électriques disponibles au CGER	6
XIII ^e Congrès international de la viabilité hivernale ♦ Le CGER était présent	8
Amélioration de la signalisation des camions de déneigement	10
Cinq ateliers du CGER accrédités pour les tests d'opacité	11
Demande spéciale ♦ Remorque spécialisée pour le MTQ	12

Mot du directeur

Au cours de la dernière année, les employés du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) ont redoublé d'efforts afin d'améliorer le niveau de service offert, et ce, tout en conservant ses coûts les plus bas possible.

C'est ainsi, qu'à la lumière du dernier sondage à la clientèle ainsi que de vos commentaires et suggestions, nous avons mis en œuvre en 2009-2010 le plan d'amélioration des services.

Certains exemples d'actions proposées dans ce plan vous sont d'ailleurs présentés dans ce numéro.

Le suivi et l'amélioration de nos services constituent également un élément fondamental de notre organisation. Par conséquent, nous communiquerons avec vous, cette année, afin de connaître votre appréciation des produits et services offerts par le CGER dans le cadre de notre prochain sondage sur la satisfaction de la clientèle. Évidemment, les résultats obtenus seront aussi traduits en plan d'action concret visant votre satisfaction à notre égard.

D'autre part, le CGER s'inscrit résolument dans la recherche et l'innovation visant à vous offrir des outils et des moyens permettant de diminuer la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre. Au cours des prochains mois, nous serons heureux de vous tenir au courant des développements de nos projets d'expérimentation, dont ceux concernant les véhicules rechargeables ou au propane.





Venez nous rencontrer!

Prochainement, le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) sera présent à titre d'exposant au Salon Quartier municipal des affaires, ainsi qu'au Congrès de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, qui auront lieu au mois de mai.

Que vous soyez clients de l'organisation ou simplement intéressés à en apprendre plus sur le CGER, vous êtes invités à venir nous rencontrer. Nos conseillers à la clientèle se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Venez voir ce que le CGER peut faire pour vous!

LE SALON QUARTIER MUNICIPAL DES AFFAIRES

Ce salon, qui réunit près de 80 entreprises et organisations québécoises ayant un lien avec les affaires municipales, est organisé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en marge de ses assises annuelles. Il s'agit d'un moment privilégié pour se tenir au courant de ce qui se passe dans ce milieu et pour voir les projets de diverses municipalités qui ont su se démarquer, qui seront au Pavillon de l'innovation municipale québécoise.

**ON VOUS ATTEND DONC,
LES 13 ET 14 MAI PROCHAIN,
AU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC!**

LE CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Cette année, c'est Rimouski qui accueillera le 54^e Congrès de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ). Lors de l'édition 2010, qui aura pour thème « La gouvernance : une mer de responsabilités à partager », plusieurs conférences auront lieu, portant entre autres sur le rôle parfois méconnu des directeurs généraux, de même qu'une exposition, à laquelle le CGER prendra part.

**ON VOUS DONNE RENDEZ-VOUS,
DU 19 AU 22 MAI PROCHAIN,
À L'HÔTEL RIMOUSKI!**



VÉHICULES LÉGERS

- . Berline compacte
- . Berline sous compacte
- . Berline régulière
- . Camionnette compacte, cabine allongée, 4X4
- . Camionnette régulière allongée, 4X2
- . Camionnette régulière, 4X2
- . Mini-fourgonnette passager allongée, 4X2
- . Véhicule nouvelle technologie
- . Véhicule utilitaire régulier 4 portes, 4x4



VÉHICULES LOURDS

- . Camion 12-roues porteur
- . Camion 10-roues à benne basculante

- . Camion 10-roues, cabine régulière, vocation unique
- . Camion 6-roues porteur, cabine régulière
- . Flèche de signalisation sur remorque (solaire)
- . Niveleuse
- . Rouleau automoteur vibrant tandem
- . Souffleuse amovible non motorisée sur chargeuse ou tracteur
- . Souffleuse amovible non motorisée sur tracteur multi-usage
- . Tracteur à l'époxy sur remorque
- . Tracteur à tondeuse frontale
- . Tracteur articulé multi-usage
- . Tracteur avec chargeuse et rétrochargeuse
- . Traceur de ligne dirigeable à la main



ÉQUIPEMENTS

- . Aile chasse-neige à dispositif rétractable
- . Aile chasse-neige droite
- . Aile chasse-neige, réduite droite

- . Atténuateur d'impact sur camion
- . Balai avant
- . Benne basculante pour camion
- . Benne basculante pour camionnette
- . Benne épandeur à fond mobile
- . Bouilloire à déglacer sur patins
- . Chasse-neige droit
- . Chasse-neige gauche
- . Chasse-neige réversible
- . Chassis de cabine 4 portières, 4x4
- . Chassis de cabine 4x4, roues jumelées
- . Débroussailluse ou broyeur d'accotement
- . Épandeur fondant et abrasif
- . Épandeur sur tracteur articulé
- . Faucheuse pour tracteur
- . Gratte avant non réversible
- . Gratte inter-essieu
- . Grue portée télescopique
- . Semi-remorque à plateau surbaissé
- . Tondeuse avant pour tracteur



La liste de nos véhicules en disponibilité est mise à jour à tous les lundis, nous vous invitons à la consulter sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca/Pages/Clientele/VehiculesDispo.shtm>

Le **CGER** présente **ses conseillers à la clientèle**

Vous avez des questions au sujet de nos produits et services?

Vous voudriez en apprendre davantage sur ce que le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) peut faire pour **VOUS**?

Nos conseillers, tous dans le milieu des véhicules depuis plus de trente ans, ont acquis non seulement des connaissances dans leur domaine, mais aussi une expérience pratique sur le terrain. Puisque nos conseillers font tous partie de l'organisation depuis sa création, les clients peuvent se sentir en confiance d'être guidé par des gens qui possèdent une telle expertise! Ils seront donc en mesure de vous faire découvrir les produits et services qui pourraient vous être utiles et s'assureront de vous aider à faire des choix judicieux selon vos besoins.

Nos conseillers couvrent chacun différentes régions.

Recherchez la vôtre dans le tableau ci-dessous pour connaître votre conseiller!

Ouest du Québec - 201, boulevard Crémazie Est, 3^e étage, bureau 3.45 Montréal (Québec) H2M 1L2

Montréal Est-de-l'Abitibi Ouest-de-l'Abitibi– Témiscamingue	
André Ladouceur Téléphone : 514 864-3326 Télocopieur : 514 864-3362 Andre.Ladouceur@mtq.gouv.qc.ca	

Est-de-la-Montérégie Ouest-de-la-Montérégie Laurentides– Lanaudière Outaouais	
Serge Lacombe Téléphone : 514 864-3361 Télocopieur : 514 864-3362 Serge.Lacombe@mtq.gouv.qc.ca	

Est du Québec - 1170, boulevard Lebourgneuf, bureau 110, Québec (Québec) G2K 2E3

	Bas-Saint-Laurent Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine Québec
Alain Marquis Téléphone : 418 643-5430 ou 1 866 275-0241, poste 2240 Télocopieur : 418 528-5582 Alain.Marquis@mtq.gouv.qc.ca	

	Centre-du-Québec Chaudière-Appalaches Côte-Nord Estrie Mauricie Saguenay–Lac-Saint- Jean–Chibougamau
Claude Chavigny Téléphone : 418 643-5430 ou 1 866 275-0241, poste 2261 Télocopieur : 418 528-5582 Claude.Chavigny@mtq.gouv.qc.ca	



Amélioration des services à la clientèle

Le bilan de la dernière année

À la suite des derniers sondages et des tables clientèle, qui nous ont permis de connaître votre opinion au sujet de nos services, un plan d'amélioration a été conçu. Depuis sa mise en œuvre, certains résultats sont ressortis; voici donc quelques-uns des changements qui ont été implantés en réponse à vos commentaires.

AMÉLIORER L'OFFRE DE FORMATION DES CONDUCTEURS. Lorsqu'il y a des bris répétitifs sur un même véhicule, le CGER vous offrira une formation pour vos conducteurs. En réduisant les risques de bris et d'accidents, vous aurez ainsi une meilleure disponibilité de vos véhicules.

FAIRE EN SORTE QUE LES VÉHICULES LIVRÉS AUX CLIENTS SOIENT CONFORMES À LEURS BESOINS ET RENDUS DANS LES DÉLAIS CONVENUS. Pour y arriver, un processus d'amélioration de la conformité des véhicules a été mis en place. Celui-ci a pour but d'améliorer les méthodes de travail et de bien déterminer les rôles de chaque intervenant au cours de l'acquisition d'un véhicule, afin de mieux répondre à la clientèle.

NORMALISER LES DÉLAIS POUR LA LIVRAISON DES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT NEUFS. Avec le client, le CGER convient d'un calendrier de livraison qui correspond au délai réel de fabrication.

AMÉLIORER LE FORMAT DE FACTURE, POUR LE RENDRE PLUS COMPRÉHENSIBLE. Depuis l'implantation de nos nouveaux systèmes, le format de facture a été modifié afin de le rendre plus convivial.

RÉVISER LA TARIFICATION DES REMORQUES. Il s'effectue présentement une révision de la tarification des remorques par rapport à leur utilisation.

FOURNIR DE MEILLEURES EXPLICATIONS AUX CLIENTS CONCERNANT LES RÉPARATIONS EFFECTUÉES ET CELLES QUI RESTENT À FAIRE.

Quelle est votre opinion?

Vous êtes satisfaits du service que vous avez reçu ou vous avez plutôt une critique à formuler? Nous voulons connaître ce que vous pensez des services qui vous sont offerts au Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)!

Pour nous faire part de vos remarques, recherchez les cartes commentaires, disponibles dans tous les ateliers de mécanique et tous les bureaux de zones. Prenez quelques instants pour les remplir sur place, ou alors faites-le à votre bureau : vous pouvez nous les faire parvenir par la poste puisqu'elles sont déjà affranchies!

Le CGER, constamment à la recherche de moyens pour parfaire ses produits et services, serait heureux de connaître votre opinion. Les cartes commentaires seront utilisées pour savoir ce qui a besoin d'être perfectionné et permettront au CGER de poser des actions concrètes pour répondre à vos exigences. Nous travaillons toujours dans le but de vous offrir le meilleur service : votre avis est donc particulièrement important et nous en prenons grande considération pour continuellement nous améliorer.

Alors, dites-nous ce que vous pensez de nous!



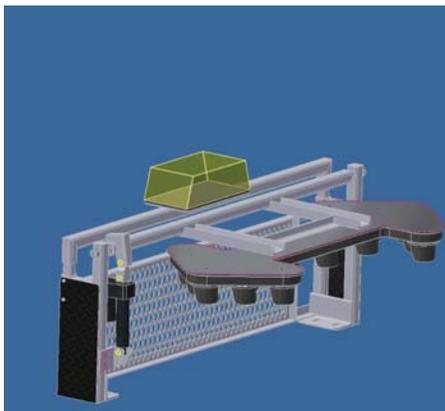
UN PAS DE PLUS **VERT** LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER), afin de mesurer l'efficacité de ses équipements écologiques, s'est associé à FPIinnovations, une entreprise spécialisée dans ce domaine. Grâce à cette association, il sera possible de faire mesurer le résultat de la recherche et du développement au CGER.

SUPPORT DE FLÈCHE AÉRODYNAMIQUE

Parmi les services offerts par FPIinnovations se trouve la campagne Énergotest. Ce projet consiste à étudier des technologies qui seraient susceptibles de diminuer la consommation d'essence et les émissions de gaz à effet de serre. En testant ces produits sur des pistes d'essai, Énergotest permet d'opter pour les alternatives les plus profitables et de développer les technologies ayant un bon potentiel.

C'est ainsi que le CGER a pu être assuré de l'efficacité de son nouveau support de flèche motorisé aérodynamique. Fabriqué dans le but d'améliorer l'aérodynamisme des véhicules qui en sont équipés, ce support de flèche de signalisation se montre à la hauteur des attentes. Lors des tests, le Projet innovations transport (PIT) a démontré que la camionnette équipée d'un tel support, à une vitesse de 98 km/h, consommait 5,4 % moins de carburant qu'une autre, équipée d'un support motorisé ordinaire.



UNE ASSOCIATION GAGNANTE!

Depuis plusieurs années, le CGER démontre avec des actions concrètes sa volonté de faire plus pour l'environnement : sensibilisation de son personnel, utilisation de voitures hybrides et de matériaux recyclés, etc. L'organisation poursuit dans la même voie en développant un partenariat avec le plus grand institut de recherche en foresterie du monde.

En plus d'œuvrer dans le domaine forestier, FPIinnovations partage son savoir à travers le PIT. Le PIT regroupe 25 chercheurs et techniciens qui étudient et trouvent des façons pratiques pour améliorer l'efficacité énergétique, la productivité et la sécurité dans les systèmes de transport. Ils testent les plus récentes innovations technologiques pour déterminer des solutions possibles qui respecteraient davantage l'environnement, tout en étant rentables.

Des produits, tel que le support de flèche aérodynamique, du CGER seront donc sélectionnés afin de faire mesurer leur performance par l'équipe du PIT, soutenue par des universités et des centres de recherche et de développement. Le CGER pourra ainsi connaître les retombées écologiques et économiques de ses équipements et cibler ses efforts de recherche et développement pour ensuite appliquer les solutions trouvées, dans le but d'offrir à sa clientèle de meilleurs produits.

Technologies écologiques

Des véhicules électriques disponibles au CGER

Depuis que le ministère des Transports a autorisé la circulation des véhicules basse vitesse (VBV) sur les routes du Québec, quelques modèles de voitures électriques ont fait leur apparition sur le marché. Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER), toujours soucieux de l'environnement, met donc quelques-uns de ces modèles à la disposition de ses clients.

Avantages des véhicules fonctionnant à l'électricité :

- ils ne polluent pas;
- ils ne requièrent aucun carburant;
- leur utilisation ne coûte presque rien.

Moyen économique et moderne de :

- transporter de l'équipement ou des passagers;
- circuler en ville ou dans des stationnements;
- se déplacer sur les terrains d'une organisation.

Un véhicule électrique est la solution idéale pour ceux qui désirent être plus écologiques ou pour ceux qui veulent réduire leur consommation de carburant. Pour leur sécurité et pour celle des autres usagers de la route, les conducteurs de VBV doivent cependant respecter certaines restrictions, telle que demeurer sur des chemins où la vitesse maximale ne dépasse pas les 50 km/h.

DÉMONSTRATION DE L'INNOVATION QUÉBÉCOISE : LE KARGO LIGHT

Le Kargo Light est un petit camion électrique modulaire. Parmi les avantages qu'il offre, notons sa légèreté et sa résistance à la corrosion, puisqu'il est fait d'aluminium. Ce véhicule peut transporter deux passagers de même que du matériel et sa capacité de charge est de 454 kg. Extrêmement silencieux, le Kargo Light fonctionne avec un moteur de 48 volts et possède une autonomie de 40 km par charge.

Ce camion écologique est fabriqué dans les ateliers Le Mineur, à Sept-Îles et conçu par une compagnie de Québec, Précicad. Le travail remarquable et la créativité de l'entreprise lui ont récemment valu le Grand Prix de l'Innovation de l'Association des manufacturiers d'équipements de transports et de véhicules spéciaux (AMETVS).



UN CAMION QUÉBÉCOIS DES PLUS FIABLES : LE NÉMO



Conçu au Québec, le Nemo est un petit camion électrique plutôt robuste qui peut transporter des charges allant jusqu'à 454 kg. Étant donné que son rayon de braquage est assez petit, il peut être utilisé dans des endroits où d'autres camionnettes ne pourraient circuler.

Cette camionnette, très silencieuse, possède une autonomie d'environ 115 km par charge, ce qui en fait le véhicule électrique le plus autonome en Amérique. Le Nemo peut atteindre une vitesse maximale de 40 km/h, coûte environ 0,75 \$ pour 100 km et son système de batterie de 72 volts nécessite une charge de huit heures.



DES VÉHICULES QUI SORTENT DE L'ORDINAIRE : LES GEM



Les véhicules GEM sont des véhicules électriques silencieux et polyvalents fonctionnant à l'aide d'un système de batterie de 72 volts. Ils peuvent atteindre une vitesse maximale de 40 km/h et ils possèdent une autonomie de 50 km par charge, qui peut varier selon divers facteurs, tels que la température, le poids de la marchandise transportée et les habitudes de conduite. Selon les modèles, la capacité de charge va de 331 à 653 kg. Puisqu'ils n'émettent aucun gaz à effet de serre (GES), ils peuvent même être utilisés à l'intérieur!

Pour recharger le véhicule : rien de plus simple! Il suffit de le brancher dans une prise électrique standard de 110 volts pendant huit heures (une nuit), et le coût d'utilisation est d'environ 0,50 \$ par charge. Il est aussi possible de se procurer en option un chargeur rapide pour recharger la batterie en à peine une heure.

Six modèles de véhicules sont disponibles, allant de deux à six passagers, certains possédant même une plate-forme pour transporter de la marchandise.

Virage écologique

Pour obtenir des renseignements supplémentaires,

consultez la section **Virage écologique** du **Carrefour découvertes** sur notre site Internet : <http://www.cger.mtq.gouv.qc.ca>

ou

communiquez avec notre Service à la clientèle.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous informer et de vous aider à déterminer si un tel véhicule conviendrait à vos besoins.

**Véhicules écologiques
offerts au CGER**

**Regard vert les
différentes technologies**



Le CGER était présent

**XIII^e CONGRÈS
INTERNATIONAL
DE LA VIABILITÉ
HIVERNALE**

par Nathalie Tétreault

Du 8 au 11 février dernier avait lieu dans la ville de Québec le XIII^e Congrès international de la viabilité hivernale, organisé par l'Association mondiale de la route. Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) y tenait une place de choix en tant qu'exposant et partenaire platine de l'événement.

Ce congrès, présenté pour la première fois en 40 ans en Amérique, se voulait l'occasion de démontrer le savoir-faire québécois en matière de viabilité hivernale. Ayant pour thème « La viabilité hivernale durable au service des usagers », il abordait l'importance du développement durable dans les services routiers, conformément au désir d'offrir des moyens de transport efficaces, sécuritaires et plus écologiques. Au cours de ces journées, des intervenants de partout à travers le monde se sont réunis pour échanger des connaissances et exposer de nouvelles technologies en lien avec le domaine routier et la viabilité hivernale. C'était le moment pour le CGER de partager son expertise à l'international et de voir ce qui se fait ailleurs.

UNE VITRINE EXCEPTIONNELLE

Plus de 1 200 visiteurs de partout à travers le monde ont assisté à ce congrès. Ils étaient entre autres ingénieurs, fabricants d'équipement ou membres d'associations ou d'entreprises du domaine routier. Ils ont eu la chance de

visiter les pavillons d'une cinquantaine de pays, représentés notamment par des agences gouvernementales, des spécialistes en viabilité hivernale, des entreprises spécialisées dans les systèmes intelligents de transport et des fournisseurs d'équipements d'hiver. En tant qu'exposant, le CGER a profité d'une visibilité incomparable pour démontrer les technologies qu'il développe et propose à sa clientèle.

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE CHASSE-NEIGE

Lors du tout premier Championnat international de chasse-neige, ce concours tant attendu qui se déroulait à la baie de Beauport en marge du congrès, des conducteurs de partout à travers le monde se sont affrontés. Depuis une dizaine d'années, des compétitions provinciales ont lieu au Québec, mais c'était la première fois que l'événement se tenait l'hiver, avec de la neige!

Ce championnat se voulait l'occasion de faire reconnaître le travail des

opérateurs de camions de déneigement, qui n'exercent pas un métier facile. Une vingtaine de participants étaient venus représenter leur pays : ils provenaient d'Andorre (petit pays entre la France et l'Espagne), de la Corée du Sud, du Canada, des États-Unis, de la France, du Maroc et de la Suède.

Les concurrents devaient surmonter plusieurs épreuves d'habileté et de conduite, qui simulaient des manœuvres souvent effectuées lors d'opérations de déneigement. Étant donné que la compétition se déroulait avec des véhicules du CGER, les chauffeurs étrangers devaient apprendre à manœuvrer des équipements considérablement différents des leurs, ce qui constitue tout un défi quand on pense à la précision nécessaire dans leur travail. Il faut savoir que les Marocains, par exemple, ont l'occasion de dégager des routes enneigées, mais c'est aussi parfois à des bordées de sable qu'ils doivent faire face!

Le CGER bien représenté

Le CGER était présent dans l'aire de démonstration, où un chasse-neige était exposé, et dans le pavillon du Québec, aux côtés d'autres organisations, dont la Société de l'assurance automobile du Québec et le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Le camion de déneigement présenté faisait valoir les technologies mises de l'avant pour entretenir les routes au cours de notre hiver québécois et le désir du CGER d'offrir des équipements plus écologiques. Ce camion possède en effet de nombreux éléments moins néfastes pour l'environnement, tels que des garde-boue recyclés et des composantes en acier galvanisé, qui les rend beaucoup plus durables.





Sans toucher la table, les concurrents devaient utiliser l'aile de leur chasse-neige pour faire tomber un monticule de neige.



L'épreuve du passage étroit, au cours de laquelle les concurrents devaient traverser un parcours dans lequel le camion passait de justesse.



Le slalom entre des barils à reculons.

Les participants étaient évalués par un jury selon la précision des manœuvres et la rapidité d'exécution. Le niveau de la compétition s'est avéré très élevé, et les conducteurs ont tous donné un excellent spectacle à la foule présente en manoeuvrant leurs camions avec une habileté remarquable.

Tout au long du championnat, des informations sur les concurrents, la description de l'action sur le parcours et le pointage attribué étaient donnés avec enthousiasme dans les deux langues officielles, ce qui rendait le tout encore plus intéressant.

La compétition s'est déroulée en plusieurs rondes afin que les meilleurs chauffeurs participent à la finale. Le grand gagnant est donc l'Américain Ryan Campbell, suivi du Québécois Jean-Pierre Desrochers, des Néo-Brunswickois Alexander Goodine et Trevor McCoy et du Sud-Coréen Ik-Soo Kim.

LA CONTRIBUTION DU CGER ET DE SES EMPLOYÉS

Le CGER a grandement collaboré à la réussite de ce championnat en fournissant des camions de déneigement, qui ont été montés pour l'occasion par des employés de l'atelier de Laurier-Station, dont Patrick Chabot, Mario Gagné, Michel Labonté, Éric Morissette et Pierre Pelland, mécaniciens, Martin Bergeron, François Gélinas et Mario Savoie, soudeurs, ainsi que Réjean David, magasinier et Yvan Paquet, répartiteur.

Sur le terrain, une douzaine de bénévoles du CGER étaient venus prêter main-forte pour le déroulement de l'activité : Roger Charest et René Rousseau, de l'atelier de Québec, Daniel Carrier, Mario Gagné, Yvan Paquet et Mario Savoie de l'atelier de Laurier-Station, Georges Perras, de l'atelier de Trois-Rivières, Luc Carrier et Alain Quintal, formateurs, Marc Desautels,

gestionnaire d'exploitation régionale (GER) du Centre-du-Québec et de la Mauricie et Christian Paquet, GER de la Chaudière-Appalaches.

Mentionnons également la participation d'Alain Cossette, chef du Service des opérations, qui était membre organisateur du championnat, de même que celle de François Marchand, responsable du développement technologique et environnemental et Guy Mérette, responsable de l'ingénierie, qui étaient présents au congrès pour donner des informations sur le camion de déneigement exposé.

Au pavillon du Québec, le CGER était fièrement représenté par Marc-André Bois, chef du Service de l'ingénierie et des acquisitions, Bernard Prémont, adjoint au directeur, de même que François Wiseman, chef du Service du soutien à la gestion.



Changement d'ADRESSE?

Vous déménagez ou allez changer de numéro de téléphone?

N'oubliez pas de nous en avvertir!

Il est important que nous puissions toujours garder le contact.

Vous pouvez nous faire parvenir vos nouvelles coordonnées en joignant le Centre administratif :

Téléphone : 1 866 275-0241 ou 418 643-5430

Télécopieur : 418 528-5582

Courriel : cger@mtq.gouv.qc.ca

AMÉLIORATION DE LA SIGNALISATION DES CAMIONS DE DÉNEIGEMENT

par Nathalie Tétreault

Si vous avez eu la chance de voir le camion de déneigement exposé au Congrès international de la viabilité hivernale, vous vous êtes peut-être demandé ce qu'était le motif semblable à une fleur à l'avant du chasse-neige.

Il s'agit de réflecteurs, qui, comme bien d'autres éléments, ont été apposés afin de contribuer à une meilleure signalisation des camions de déneigement.



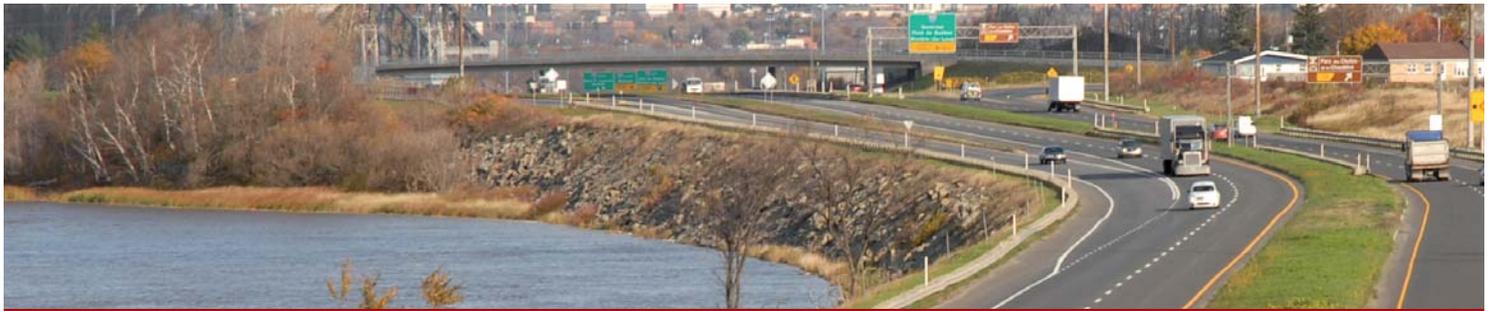
La Direction du soutien aux opérations du ministère des Transports (MTQ), en collaboration avec le Centre de gestion de l'équipement roulant, a proposé divers changements quant à la signalisation des camions de déneigement, dans l'intention d'améliorer leur visibilité pour rendre les routes plus sécuritaires. C'est pour cette raison que ce chasse-neige, comme tous ceux que détient le MTQ, est muni de ce qu'on appelle des réflecteurs placés en étoile.

Ces réflecteurs, qui doivent posséder une lentille conforme à la norme de Transports Canada, sont conçus afin de réfléchir la lumière et ils sont disposés selon un angle précis qui permet de refléter le faisceau lumineux des voitures que le camion rencontre. Ils servent à ce que la circulation venant à contresens puisse remarquer la largeur du chasse-neige à sens unique.

AUTRES PARTICULARITÉS DE CE CAMION :

-  Toujours dans une préoccupation de sécurité, un nouveau type d'éclairage est désormais ajouté sur tous les véhicules de ce type. Il s'agit de feux stroboscopiques situés à quatre endroits déterminés à l'arrière du camion, qui le rendent visible de loin. Ces feux ont aussi la particularité d'allumer en phase avec les feux de changements de direction lorsqu'ils sont activés.
-  Un dispositif lumineux clignotant a été ajouté au bout de l'aile afin d'indiquer aux automobilistes qui suivent le camion que l'aile chasse-neige est plus large que le camion, dans le but de prévenir le plus possible les collisions arrière.
-  La flèche de signalisation a été surélevée pour éviter qu'elle s'enneige trop facilement.





Cinq ateliers du CGER accrédités pour les tests d'opacité

par Nathalie Tétreault

Au Québec, plus de 15 000 véhicules lourds qui ne respectent pas les normes environnementales circulerait sur les routes. Que ce soit en raison d'un entretien déficient, de mauvaises habitudes de conduite ou à cause de l'altération de certaines composantes, les poids lourds produisent parfois plus d'émissions polluantes que ce qu'il leur est permis. Dans ces cas-là, en plus de polluer davantage, les véhicules coûtent plus cher en carburant et la durée de vie de leur moteur est réduite.

DES EFFORTS POUR CONTRER LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a créé, il y a quelque temps, le Programme d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles lourds (PIEVAL), qui régit leurs systèmes antipollution. En effet, ce programme comprend des mesures qui visent principalement à s'assurer de la performance des systèmes antipollution et à contrer l'altération des équipements, dans le but de contribuer à l'assainissement de l'air au Québec.

Pour appliquer cette réglementation, au quotidien, des contrôleurs routiers interceptent les poids lourds qui semblent ne pas respecter les normes environnementales en vigueur. Ils sont facilement identifiables, puisque la fumée qu'ils dégagent est considérable ou très odorante. Les contrôleurs font les analyses nécessaires sur place, puis si leurs doutes s'avèrent fondés, le MDDEP envoie un avis enjoignant le propriétaire à faire réparer son camion et par la suite à obtenir une attestation de conformité de son véhicule, fournie par un des établissements officiellement accrédités.

Le MDDEP a donc accrédité certains ateliers de mécanique, à travers toute la province, qui ont prouvé leur aptitude à analyser les émissions des camions. Comme bien d'autres ateliers, ils peuvent mesurer l'opacité des émissions, mais en plus, ceux qui sont accrédités peuvent attester de la conformité des véhicules auprès du MDDEP. Pour mieux vous servir, le Centre de gestion de l'équipement roulant possède maintenant cinq ateliers accrédités: il s'agit de ceux de Baie-Comeau, Gaspé, Gatineau, Matane et Sept-Îles.

Les accréditations permettent donc aux usagers d'être assurés que ces établissements se sont montrés à la hauteur des exigences de qualité du Ministère et qu'il les reconnaît pour leur compétence.

ENTRETIEN PRÉVENTIF

De façon générale, il est toujours bon d'entretenir régulièrement son véhicule, ce qui permet habituellement de conserver les émissions polluantes à leur plus bas niveau. En tout temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dans l'un de nos ateliers accrédités pour faire vérifier la conformité de votre camion!



REMORQUE SPÉCIALISÉE POUR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS



Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) démontre une fois de plus son sens de l'innovation et sa propension à solutionner des problématiques pour ses clients.

Dans ce cas-ci, c'est le Centre des opérations d'Anjou-Turcot du ministère des Transports, qui avait besoin d'une remorque spéciale pour transporter des glissières de sécurité de type New Jersey, qui a fait appel au CGER. Les glissières de sécurité, communément appelées garde-fous, sont des barrières disposées le long des autoroutes ou des voies rapides en vue d'empêcher les voitures de s'écarter de la chaussée quand elles quittent accidentellement la route. Celles en béton de type New Jersey sont construites de façon à ce qu'elles ne soient pas déformées ni déplacées lors d'un impact.

LE MANDAT DU CGER

Le CGER s'est donc lancé dans la fabrication de cette remorque spécialisée, qui allait être tirée par un camion-benne 10-roues. Il s'agit d'une remorque à plateau droit, de type fardier, mesurant neuf mètres en incluant le coffre de rangement et possédant une charge utile de 20 000 kg.

Cette remorque devait être équipée d'une grue pouvant se déplacer sur le plateau et capable de soulever des objets très lourds, afin d'être totalement autonome. En effet, elle n'a pas besoin d'aide extérieure pour charger et décharger les glissières. Elle s'avère donc être très pratique, puisqu'il n'est pas nécessaire de bloquer beaucoup d'espace sur la chaussée pour effectuer l'installation, ce qui rend les travaux aux abords des routes plus sécuritaires et moins dérangeants pour les automobilistes. Un autre avantage non négligeable de ce système est que la grue peut facilement être retirée, par exemple si on avait à la réparer, ce qui permettrait à la remorque de poursuivre ses activités.

Lors des travaux, la grue articulée est utilisée pour soulever les glissières de 2 500 kg chacune et les déposer sur le bord de la chaussée, jusqu'à une distance de cinq mètres et demi de chaque côté du camion. En raison du poids transporté sur une aussi longue portée, la remorque est munie de pattes stabilisatrices de chaque côté pour éviter les risques de renversement. Pour cette même raison, les opérateurs qui travaillent avec ce type de véhicules sont tous formés spécialement pour les manoeuvrer.



Encore une fois, le CGER démontre son engagement à satisfaire sa clientèle, ce qui ne serait pas possible sans le dévouement et l'expertise de tout son personnel!